

CONTREMAITRE

SERVICE DE L'ENTRETIEN ET DE LA VOIRIE
DIVISION DE LA VOIRIE

POSTE RÉGULIER

NUMÉRO DE
CONCOURS CADRR-038-2023

LE PRÉAMBULE Être contremaître, c'est beaucoup plus qu'un simple emploi, c'est contribuer directement à la qualité de vie de la population sherbrookoise.

Vous êtes passionné par la gestion des matières résiduelles ainsi que par l'entretien de voie publique en période hivernale et estivale ? Vous êtes prêt à dévouer votre temps en fonction de la dame nature?

Si vous avez répondu « oui » à ces questions, ce poste est pour vous!

NOTRE OFFRE Des conditions plus qu'intéressantes vous sont offertes :

- Un poste permanent (stabilité).
- Un salaire se situant entre 71 203 \$ et 99 528 \$.
- Une prime de 5 % de votre salaire pour chaque semaine complète travaillée.
- Un horaire de 40 h par semaine, principalement de jour en période estivale et de soir en période hivernale. Selon les opérations d'enlèvement de la neige, vous pourriez avoir à assurer une présence de nuit.
- Une gamme complète d'indemnités lorsque vous êtes de garde et prime lorsque vous travaillez de soir ou de nuit.
- Des vacances pouvant aller jusqu'à sept semaines.
- Un excellent programme d'avantages sociaux.
- L'adhésion à un régime de retraite à prestations déterminées.
- Des possibilités de progression de carrière à l'interne.

Sans oublier que de travailler à Sherbrooke, c'est jouir des avantages de la vie urbaine tout en étant entouré de verdure, de montagnes et d'eau.

LES DÉFIS QUE L'ON VOUS PROPOSE Sous la responsabilité d'un chef de section - opérations et en collaboration avec vos collègues, vos principaux mandats seront les suivants :

- Superviser et coordonner les équipes de travail chargées de réaliser les travaux d'entretien de la voie publique, les travaux de déneigement des rues et des trottoirs ainsi que les activités liées à la gestion des matières résiduelles.
- Voir à l'application des programmes et des plans d'actions de votre secteur selon les échéanciers prévus.
- Assumer la gestion des ressources humaines, matérielles et financières de vos activités selon votre domaine d'intervention.
- Assurer la surveillance et le contrôle de la qualité des opérations.

PROFIL
RECHERCHÉ

Vous comptez trois (3) années d'expérience à titre de chef d'équipe ou de gestionnaire d'équipe de travail reliées au domaine de l'emploi ou toute autre combinaison d'expérience et de formation pertinente.

Vous possédez de bonnes connaissances des techniques et méthodes d'entretien de la voie publique, de la gestion des matières résiduelles et de opérations de déneigement. Vous possédez des connaissances approfondies des pratiques, des méthodes et de l'outillage utilisés dans les travaux généraux de construction, d'entretien et de réparation de la voie publique. Vous possédez de bonnes connaissances dans la disposition et la valorisation des matières résiduelles ainsi que dans la supervision des opérations de déneigement.

Vous possédez un permis de conduire classe 5 ainsi que la formation sur la sécurité sur les chantiers de construction (carte d'ASP construction). Vous êtes à l'aise avec les outils de Microsoft 365.

COMPÉTENCES
RECHERCHÉES

Vous vous distinguez par votre capacité en matière de communication interpersonnelle, votre courage managérial et vos habiletés à résoudre des problèmes. Vous êtes orienté vers les résultats et avez de bonnes aptitudes à travailler en équipe. Reconnu pour votre gestion efficace, vous êtes un mobilisateur et êtes en mesure de gérer les conflits.

POSTULER

Postulez d'ici le 24 septembre 2023.

Cet emploi vous intéresse? Visitez le sherbrooke.ca/emplois dans la section " Emplois disponibles " pour accéder au portail de recrutement.

Vous êtes sur le portail et vous voulez postuler? Cliquez sur le bouton " Postuler " en haut à droite de votre écran.

Nous vous remercions de votre intérêt. Nous communiquerons seulement avec les personnes retenues.

La Ville de Sherbrooke souscrit aux principes d'égalité en emploi et invite les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. L'évaluation comparative des études émise par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration est exigée pour les diplômes obtenus hors du Québec.